

4.4.1.1.2.2. Fourrés à *Heliotropium foertherianum* des plages de sables coralliens

Code Cahiers d'Habitats CBNM : 1.1.2.2

Correspondance TMNHR : 17.9122 Fourrés à *Heliotropium foertherianum* sur galets (Réunion)

Zone de référence : Plage de l'Ermitage, Saint-Paul (X : 314994; Y : 7672961)



Photographie 49 : Fourrés à *Heliotropium foertherianum*

Diagnostic structural

Cette végétation arbustive est assez dense pouvant atteindre 2 à 2,5 m de hauteur et toujours dominée par *Heliotropium foertherianum*. La strate herbacée, rase souvent graminéenne y est sporadique, ceinturant le fourré.

Diagnostic écologique

Fourrés halophiles plantés des plages de sables coralliens de la côte «sous le vent» à *Heliotropium foertherianum*

Synécologie :

Ces fourrés subhalophiles s'implantent sur la première frange littorale et sont fortement soumis aux embruns. La seule station naturelle connue avec certitude est localisée sur le site de Pierrefonds sur la commune de Saint-Pierre. Les conditions morpho-pédologiques y sont singulières et unique à La Réunion (trottoirs alluvionnaires semi-xérophiles). Ces fourrés s'implantent en piémont de ces trottoirs semi-xérophiles sur un sol sablo-graveleux mélangés à des galets basaltiques.

Syndynamique :

En raison de la singularité des conditions écologiques, cet habitat est pionnier. Mais sa dynamique progressive est plutôt difficile à appréhender ; des relevés complémentaires restent nécessaires pour affiner l'analyse.

Ainsi, quelques ourlets profitent de l'abri de ces fourrés pour s'implanter, c'est le cas des ourlets à *Dactyloctenium aegyptium* et *Tetragonia tetragonoides*.

Synchorologie :

Cet habitat est caractérisé par une espèce indigène strictement littorale, *Heliotropium foertherianum*. Cette espèce est présente sur l'ensemble des îles des Mascareignes et son aire de répartition est indo-pacifique (Afrique, Madagascar, Polynésie française) et localisée principalement sur des plages de sables coralliens.

A l'état spontané, ces fourrés ne sont présents de manière certaine que dans une seule localité à Saint-Pierre sur le site de Pierrefonds. Cet arbuste est très rare à La Réunion à l'état indigène, mais fréquemment planté sur le littoral. Ainsi, le statut des populations sur sables reste souvent douteux. Ces fourrés ont été relevés dans deux autres localités : à Saint-Benoît sur des plages de galets et à Saint-Paul sur les plages de sables coralliens de l'Ermitage mais leur présence sur ces sites pourrait être due à l'Homme.

Diagnostic flore

Cette végétation est paucispécifique dominée par *Heliotropium foertherianum*, dont la strate herbacée est appauvrie compte tenu des conditions particulières dans lesquelles évoluent ces végétations. Les relevés comprennent en moyenne 3,6 espèces.

Espèce caractéristique : Heliotropium foertherianum

Espèce caractéristique de variations: Aucune variation du groupement n'a été observée.

Flore compagne : Tetragonia tetragonoides, Dactyloctenium aegyptium

Variation du groupement

Aucune variation du groupement n'a été observée.

Valeur patrimoniale et menaces

Cet habitat indigène, possède une très haute valeur patrimoniale de par sa faible fréquence à l'échelle du département réunionnais. De plus l'espèce caractéristique du groupement, *Heliotropium foertherianum*, est considérée comme « un taxon en danger critique d'extinction » selon les catégories régionales de l'UICN de 2010.

Au vue de la localisation topographique de ces fourrés et des conditions écologiques dans lesquelles il évolue, ces fourrés ne sont pas concernés par la problématique des espèces exotiques envahissantes.

Cet habitat présente un intérêt patrimonial très fort.

Discussion syntaxonomique

Cet habitat ne semble pas avoir encore été décrit. Son rattachement phytosociologique à La Réunion peut être effectué à l'échelle de l'association phytosociologique du fait de sa présence ponctuelle :

Association : *Heliotropietum foertheriani* ass. nov.

Bien que la présence de fourrés sur sables blancs à *Heliotropium foertherianum* à l'échelle indo-pacifique soit établie, l'insuffisance de données phytosociologiques ne permet pas son rattachement aux rangs supérieurs de la classification syntaxonomique.